

verre de vin. Pendant le repas, il se promenait dans le corridor, ayant madame de Lorimier au bras; les autres membres de sa famille occupaient des sièges, tantôt dans sa cellule, tantôt dans le corridor; les dames, de temps à autre, prodiguaient à la malheureuse épouse des paroles de consolation.

"Il régnait à notre table une certaine gaieté triste qu'Hindelang, pour sa part, rendait parfois bruyante. Pendant ces instants de récréation, furent admis, par les autorités de la prison, six curieux, parmi lesquels, me dit-on, se trouvait le rédacteur du journal *The Herald*; ils se tinrent en dedans, près de la porte, visiblement étonnés de l'aspect de cette scène. Après s'être fait indiquer ceux qui devaient le lendemain monter sur l'échafaud, ils se retirèrent sans mot dire.

"Un instant après, on vint nous dire que madame de Lorimier venait de perdre connaissance; elle gisait en ce moment, dans un état de complet évanouissement, dans le cachot de son mari.

"Le confesseur de de Lorimier vint au commencement de la soirée et passa quelque temps seul avec lui dans sa cellule; puis il dit "courage" aux deux victimes, offrit quelques paroles de consolation à madame de Lorimier et prit congé de tous.

"On nous avait laissés, les deux condamnés, M. Lévêque et moi, en dehors de nos cellules plus longtemps que d'ordinaire; à dix heures, le geôlier vint nous dire qu'il fallait entrer. C'était le moment que ce pauvre de Lorimier redoutait tant, et que nous aussi, nous voulions venir avec un déchirement de cœur. Quelques parents et amis étaient venus s'ajouter aux trois personnes de la famille qui accompagnaient madame de Lorimier, et qui devait être chargés de la pénible mais charitable mission de la reconduire en ville.

"La pauvre jeune femme allait donc dire à son mari un éternel adieu! A la suite de bien des hésitations, de sanglots et de larmes, elle se jeta à son cou et s'évanouit de nouveau. De Lorimier le souleva dans ses bras et, la tenant comme un enfant qu'on va déposer dans son berceau, il se dirigea vers la porte, les yeux attachés sur cette figure agonisante de la compagne de sa vie. Arrivé sur le seuil, il déposa un baiser sur le front décoloré de sa femme, la remit entre les bras de ses parents, et leur recommanda d'en avoir tous les soins possibles..... et la porte se referma sur nous.

"De Lorimier me dit, en regagnant l'entrée de notre cachot: "Le plus fort coup est donné!....." Il était ferme, mais pâle comme la mort.

"Il passa une partie de la nuit en prières et à écrire une lettre qui était comme son testament politique; puis il se coucha. Je veillai près de lui; il dormit à peu près trois heures fort tranquillement.

"Vers les sept heures (vendredi 15 février 1839), son confesseur arriva; il venait lui apporter le Saint-Vin, et devait attendre pour l'accompagner à l'échafaud. Le condamné reçut la divine communion avec ferveur dans son cachot, où il demeura jusqu'à huit heures en actions de grâces avec son confesseur. Le temps était venu pour de Lorimier de se préparer à marcher au supplice; le prêtre se retira pour quelque temps. Ce fut moi qui aidai mon malheureux ami à faire sa toilette de victime..... Comme je lui fixais au cou une petite cravate blanche, il me dit: "Laissez l'espace nécessaire pour placer la corde." Les larmes me partirent en torrents des yeux.

"Aussitôt que sa toilette fut terminée, de Lorimier sortit du cachot et, s'adressant à tous les prisonniers, leur demanda de dire en commun la prière du matin. Ce fut lui-même qui la fit d'une voix haute, ferme et bien accentuée. A l'invitation de de Lorimier, Hindelang qui, jusque là était resté dans sa cellule, en sortit et se joignit à nous pour assister à la prière; il ne se mit pas à genoux comme les autres, mais il se tint tout le temps debout, la tête inclinée en avant et les mains jointes sur la poitrine. Oh! comme

nous le plaignîmes alors, et comme nous remerciâmes Dieu de nous avoir fait la grâce d'appartenir à son Eglise sainte!

"A la suite de la Prière, les deux condamnés prirent une tasse de café.

"J'avais demandé à nos infortunés amis de me laisser comme souvenir quelque chose venant directement d'eux, ce fut alors que chacun me remit une mèche de ses cheveux; ceux de De Lorimier étaient contenus dans un billet, dont voici la copie:

PRISON DE MONTRÉAL,  
15 février 1839.

Cher Prieur,

Vous me demandez un mot pour souvenir. Cher ami, que voulez-vous que je vous écrive, je pars pour l'échafaud. Soyez courageux, et je meurs votre ami.

Adieu,

CHEVALIER DE LORIMIER.

"A huit heures trois quarts environ, le geôlier, accompagné de quelques officiers militaires, de plusieurs soldats et d'un bon nombre de curieux, vint chercher les deux victimes. De Lorimier, en voyant approcher ce cortège, dit au geôlier d'une voix ferme: "Je suis prêt!" Il m'embrassa, salua tous les amis auxquels il avait déjà dit adieu, et partit avec son compagnon Hindelang."

De Lorimier monta sur l'échafaud d'un pas ferme, et ne donna jusqu'au dernier moment aucun signe de faiblesse. Lorsque Hindelang prononça le discours qu'il termina par le cri de "Vive la liberté!" de Lorimier sourit plusieurs fois et approuva de la tête les paroles enthousiastes de son compagnon d'infortune.

Hindelang avait à peine fini de parler, que le signal émit donné et la trappe tombait.

De Lorimier avait cessé de vivre.

La patrie avait perdu l'un de ses plus nobles, de ses plus généreux enfants, un homme dont le nom vivra et sera honoré aussi longtemps qu'il y aura dans le cœur des Canadiens-français le sentiment de l'honneur, du patriotisme et l'amour de la liberté. Le jour où notre population aura cessé d'admirer ce qu'il y avait de grand, de sublime dans l'âme de De Lorimier, elle ne méritera plus de vivre.

L.-O. DAVID.

#### ERRATA

Dans la poésie "A mon amie qui me demande un sonnet," par C.-P. Beaulieu, nous tenons à corriger les erreurs typographiques suivantes. Au lieu des mots: *Que berçants, qu'amour, une astre*, et du vers:

Et qui frappe l'oreille en rythme gracieux!

Il faut: *Que berçant, qu'Amour, un astre.*

Et qui frappent l'oreille en rythme harmonieux!

#### ÇA ET LA

La Turquie a maintenant cent mille hommes—l'élite de ses troupes—sur la frontière grecque.

L'hon. M. Royal a été nommé vice-consul de France pour le Nord-Ouest. C'est une excellente nomination.

Des médecins prétendent que le choléra pourrait bien visiter les États-Unis l'été prochain.

On parle de fonder à Québec une école polytechnique qui serait attachée à l'Université-Laval.

Le thermomètre a marqué, ces jours derniers, quarante-huit degrés plus bas que zéro, à Winnipeg.

On dit que les autorités anglaises ont averti notre gouvernement de se mettre en état de repousser une invasion des Féniciens. On croit que ceux-ci comptant sur les sympathies des États-Unis essaie-

ront d'envahir le Canada dans l'espérance de créer des difficultés entre l'Angleterre et les États-Unis.

L'armée active de la France pour l'année 1881 est de 498,497 hommes. De ce nombre 52,750 hommes sont en Algérie, laissant donc 445,747 soldats sur le territoire français.

Mgr de Rimouski a adressé une lettre pastorale à son clergé, lui enjoignant de faire des collectes pour venir en aide aux habitants de Gaspé, dont un grand nombre sont en ce moment dans la détresse.

Les principaux articles du programme de l'opposition conservatrice dans la législature d'Ontario, consistent à demander une réduction du nombre des députés provinciaux et qu'on abrège la durée des sessions.

Des placards demandant au peuple irlandais de ne pas se révolter, parce que le moment n'est pas encore venu, ont été affichés dans le district de Londonderry et de Ballina, (Irlande). La police a arraché les placards qui ont été dénoncés comme frauduleux par la Ligue agraire de Londonderry.

MM. Cantin ont commencé la construction du nouveau bateau-traversier qui devra faire le service entre Hochelaga et Longueuil pour transporter les wagons du chemin de fer du Nord et du Sud-Est. Le vaisseau mesurera 225 pieds de longueur sur 35 pieds de largeur. Il aura une hélice à chaque bout.

John Carroll, accusé du meurtre des Donnelly, a été acquitté. M. McMahon, son avocat, a réussi à discréditer le témoignage du jeune O'Connor. Carroll, qui paraissait être le chef de la bande qui a commis le crime, a montré peu d'énergie depuis son arrestation. Il subira des procès sur d'autres chefs d'accusation.

Nous sommes heureux de l'accueil fait en France, aux poésies de notre collaborateur M. J.-A. Poisson, d'Arthabaska-ville. Comme il est des personnes qui n'admettent le talent de leurs compatriotes que lorsqu'il a été reconnu à l'étranger, il faudra bien maintenant qu'elles admettent que M. Poisson est un de nos meilleurs poètes.

Le *Journal des Trois-Rivières* annonce que lundi soir, 31 de janvier, a eu lieu dans l'église nouvelle du Cap de la Madeleine, la cérémonie du baptême solennel de trois grands enfants, un garçon de 14 ans, une fille de 12 ans, et un enfant de 6 ans environ.

Ces enfants appartiennent à M. Samuel Mitchelson, protestant de cette paroisse.

Le *Novelliste* dit que M. Letellier descendait d'une ancienne famille française qui joua un certain rôle dans l'armée.

L'aïeul de M. Letellier avait fait du service et n'abandonna la vie des camps qu'après la conquête du Canada. En reconnaissance des services qu'il rendit en Louisiane, et ailleurs, on lui remit un document qui constatait ses états de service, et c'est dans ce document qu'apparaît le nom de St. Just accosté à celui de Letellier.

L'ancien militaire eut un fils, François Letellier, père de M. Luc Letellier.

Les scènes les plus tumultueuses ont eu lieu dans le parlement anglais. Michael Davitt, l'un des chefs irlandais, ayant été arrêté, M. Parnell a demandé la raison de cette arrestation, et n'a pas été satisfait de la réponse donnée. Sir William Harcourt a refusé de donner des explications.

Les Irlandais se sont mis à crier "honte! honte!" Les autres députés approuvaient

Sir Harcourt et applaudissaient; la scène se refuse à toute description. Alors M. Gladstone ayant voulu proposer ses résolutions, M. Dillon se leva et voulut parler; le *speaker* lui imposa silence. Dillon persista, et la Chambre vota sa suspension. Ne voulant pas se taire malgré cela, il fut expulsé par la police.

Alors Parnell se leva et commença à parler à son tour; il fut également suspendu et expulsé de force aux protestations des Irlandais et aux approbations de la majorité. Tous les Hommes-rulers commirent tour à tour la même offense et furent expulsés de la même manière. Il n'y avait plus d'opposition dans la Chambre; le gouvernement a pu procéder.

On peut se faire une idée de l'excitation continue provoquée par ces scènes.

#### AVENTURE D'UNE SOURIS

FABLIAU

..... La méfiance  
est mère de la sûreté.  
(LAFONTAINE—III—XVIII.)

—Tout est silencieux: pas un son, pas un bruit. Dans son noir sablier, le temps verse minut. C'est là, l'heure propice aux fils pervers du

crime; Alors, les bandits vont, cherchant une victime. La bête fauve sort de son repaire hideux, Ainsi que le voleur, tout clignotant des yeux, Pour dérober dans l'ombre une maigre pâture. —Il advint, qu'en ce temps, avide d'aventure, Voyageait par le monde, une dame souris, Venant je ne sais d'où, quelque part du lambris. L'orgueilleuse, elle allait, avec son port de reine. Déjà, de loin, son flair avait senti l'aubaine. Sans tison-sole, à travers l'obscurité des nuits, Elle voyait briller des amas de biscuits.

"Oh! dit-elle, tout fort, frottant son nez de [fouine]; "Me voilà riche! adieu! carême et la famine!" —Il est des gens friands de la chose d'autrui. Disant toujours: à moi; mais jamais: c'est à

[lui! Il en est des souris, comme il en est de l'homme; Et, cette vérité, sans nous venir de Rome, Pourtant n'en est pas moins un article de foi: Chacun, de son voisin, se dit seigneur et roi. —Oh! ma pauvre souris, toi que la joie inonde! Des lèvres à la coupe, il y a tout un monde. Tu ne sais pas le sort du pauvre genre humain Et, combien, trop souvent, il se pique la main Avant que de cueillir un seul bouton de rose. —Ma souris n'eût pas dit: c'est une triste

[chose.... Que voilà, tout-à-coup, certain maître dormeur, Par le bruit éveillé, qui s'écrie: au voleur! Au voleur! et des nuits, réveillant le mystère L'écho roule ce cri comme un vaste tonnerre. —Ma souris n'était pas, comme le preux Bayard, Sans reproche ni peur, et, sans plus de retard, La voilà qui décampe, ayant la face blême; Préférant de beaucoup faire un triste carême, Au fond de son trou noir,

Perdre le goût du pain Plaît guères aux souris, tout comme au genre

[humain. —Madame la souris était toute tremblante, En son trou, pensant bien de rester pénitente. La peur fait repentir, c'est une vérité, Mais, lorsque d'un plaisir, on a déjà goûté, Bon gré, malgré, toujours il faut doubler la dose; Et chacun, sur ce point, en connaît quelque

[chose. Chez un individu, maître en l'art de voler, La crainte et ses frissons sont prompts à s'en-

[voler. Après un pas, puis deux, on vit notre friponne Mettre le nez dehors, ne craignant plus per-

[sonne. Rien qu'à voir son audace et son air conquérant C'est été chez le Sparte, une souris de rang. (1) La sournoise jubile et devers sa cabane

Charroyant son butin, sans crainte, se pavane. — Comme elle festina, nul ne peut le savoir.... Toujours que mal en eut; car certain biscuit

[noir Se trouva dans le lot, plein d'un poivre qui

[pique. Peut-il en falloir plus, pour donner la colique Aux faibles intestins de senora souris?

Aussi, l'on peut juger des sanglots et des cris. Et trois jours, et trois nuits, la torture la terrible. Prise comme *Vert-Vert*, elle eût sa fin terrible. Puissent les deux nations, pardonner aux confi-

[seurs, D'avoir été, deux fois, traîtres empoisonneurs!

—Et toi, faible mortel, apprends par cette his-

[toire. Quand on a faim et soif, on doit manger et boire; Mais on ne peut chanter, ni prêcher trop sou-

[vent, Aux souris comme à l'homme: *Il faut être pru-*

[dent. Lévis, 1879. J. E. BASILEUZE.

(1) Allusions aux Spartiates qui habitaient leurs enfans à voler leur nourriture. Les plus habiles étaient les plus estimés.